

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

ANNIVERSAIRE
DU PREMIER VENDÉMIAIRE, AN VII.

Paris, le 10 Fructidor, an VI de la République française, une & indivisible.

LE MINISTRE de l'Intérieur,

François de Neufchâteau

AUX ADMINISTRATIONS centrales des Départemens.

CITOYENS ADMINISTRATEURS,

Une nouvelle année, septième de la République, va s'ouvrir par un jour de fête. Le Gouvernement est chargé de veiller à la pompe de son inauguration. Je remplis les intentions du Directoire exécutif, en fixant aujourd'hui vos vues sur le premier vendémiaire.

Il n'est point d'époque plus chère et point de jour plus solennel pour les républicains. Si le peuple français dut au 14 juillet la conquête de sa liberté et de ses droits, si le 10 août le délivra pour jamais de la tyrannie royale, le premier vendémiaire couronna ce grand ouvrage

en lui assurant irrévocablement les fruits de son courage, et en le garantissant invinciblement contre le retour du despotisme monarchique.

Le 1.er vendémiaire est donc véritablement le jour le plus auguste que la main de la liberté ait gravé dans les fastes de la révolution : ce fut lui qui présagea et fixa tout-à-la-fois les hautes destinées où la grande nation est arrivée. Les armées étrangères étoient aux portes de Paris, l'exécrable Anglais dominoit dans Toulon, Dunkerque étoit menacé, la contre-révolution aiguisoit ses poignards dans l'ouest de la France; le fanatisme sacerdotal et le ressentiment des castes privilégiées semoient par-tout la discorde et les alarmes : le 1.er vendémiaire a lui, la République est fondée, et nos ennemis se troublent. A peine ce mot *République* est-il prononcé, que toutes les vertus s'éveillent; des armées innombrables semblent sortir de la terre : c'est peu que le sol de la France soit purgé des étrangers qui le souilloient; c'est peu que dans le Midi le brigand de la Tamise fuie à la clarté des incendies allumés par ses mains criminelles; c'est peu qu'au Nord il signale par son éclatante défaite les champs d'Hunscoote, qu'à l'Occident il vienne chercher à Quiberon la renommée d'un affront mémorable et d'un forfait inoui parmi les nations policées; que dans l'Est, la France ne compte plus d'autres limites que le Rhin : bientôt les invincibles armées républicaines portent les alarmes du Texel au Danube, du sommet des Alpes aux cimes des Pyrénées; chaque jour amène un triomphe, chaque campagne a son caractère de gloire. Le 1.er vendémiaire enfante la liberté des Bataves,

la réunion de la Belgique, la régénération de l'Italie; le découragement dans l'ame des despotes, et le désir de la concorde dans les Gouvernemens sages; chaque courrier apporte une victoire ou un traité de paix. Les alliés se multiplient, les Républiques naissent, vingt peuples sont libres; et le 1.er vendémiaire a décidé du sort de l'univers.

Si des jours sereins n'ont pas toujours éclairé tant de merveilles, si quelques orages troublèrent l'allègresse inspirée par tant de hauts faits, n'est-ce pas aussi au 1.er vendémiaire, c'est-à-dire à l'impulsion générale donnée par ce grand jour, aux idées mères des devoirs républicains qu'il sema dans tous les esprits, que nous dûmes et les clartés nécessaires pour reconnoître nos ennemis, et le courage raisonné de les terrasser? La République une fois fondée, il fallut bien que le royalisme, malgré ses fecondes et machiavéliques métamorphoses, se signalât lui-même par une nuance tranchante : dépouillé de cette constitution de 91, qui lui permettoit de feindre un patriotisme imposteur, il étoit forcé de laisser paroître au grand jour sa haine contre la liberté. Jusqu'alors il avoit pu dissimuler cette haine sous un attachement prétendu aux formes d'un gouvernement adopté avec irréflexion dans le tumulte de tous les intérêts éveillés par la révolution; mais à cette époque, soit que le royalisme se déclarât ouvertement pour le systême monarchique, soit qu'empruntant avec mal-adresse le langage de la liberté, il essayât, par tous les excès de la licence, à rendre odieux le don le plus sacré que la nature ait fait à l'homme, il étoit impossible de

le méconnoître. Quelque nom que l'on pût donner aux diverses factions en apparence si opposées de principes, comme toutes concouroient au renversement de l'ordre, à l'anéantissement des lois, au rétablissement de la tyrannie, toutes conséquemment portoient l'empreinte du royalisme ; et c'est en rapprochant les vertus républicaines développées par la grande époque du 1.er vendémiaire, des systêmes désorganisateurs si audacieusement prêchés par les diverses factions, que les Français ont eu l'art de connoître leur perfidie, d'éviter leurs piéges, de repousser leurs attaques, et qu'ils ont senti la nécessité de se rallier autour d'une constitution sage, conservatrice de nos droits, égide de notre liberté, désespoir éternel des factieux, qui se flattoient de reforger nos fers.

Ainsi donc, en développant toute la solennité des pompes républicaines pour célébrer l'anniversaire d'un aussi grand jour, c'est un devoir de reconnoissance que vous acquittez envers l'époque fortunée où se rattachent toutes nos victoires extérieures et nos constans triomphes sur les ennemis intérieurs de notre liberté. La fête du 1.er vendémiaire doit être la fête de toutes les vertus : toutes réclament notre hommage quand nous célébrons la fondation de la République ; il n'en est aucune qui soit étrangère à ce régime.

C'est vous indiquer, en peu de mots, l'esprit qui doit animer cette fête. Bien differentes des vaines cérémonies de la superstition, qui n'offroient qu'un frivole spectacle à la raison outragée par la crédulité, les fêtes républicaines por-

tent en elles un caractère religieux, une philosophie de sentiment, une éloquence morale, qui parlent à tous les cœurs ; chacun peut se rendre compte des idées consolantes qu'elles inspirent à son ame. Chaque spectateur y trouve un hommage que la patrie rend soit à ses sacrifices, soit à sa constance, soit à son dévouement, soit enfin aux différens tributs que chacun a payés à la masse générale de ses concitoyens ; et quand ses vœux se confondent avec ceux de tous ses frères, il sent que les vœux de tous ses frères se rapportent à lui.

Qu'il m'est doux, Citoyens, qu'il est honorable pour mon ministère de vous rappeler des vérités si touchantes ; de pressentir la concorde qui réunira tous les Français, dans ce jour solennel, autour de l'autel de la patrie : d'applaudir d'avance à ces principes de républicanisme, d'humanité, de tolérance et de générosité que développeront, sans doute, dans leurs discours, les magistrats qui dans les différentes communes vont porter la parole sur un sujet aussi imposant ! Quel champ vaste pour l'éloquence et la philosophie ! En célébrant la fondation de la République, n'est-ce pas vraiment là l'instant de rappeler ces principes éternels de fraternité, qui forment les liens indissolubles de toutes les parties du pacte social, constituent la force des états démocratiques, et, sans cesser d'être le nerf le plus puissant du corps politique, composent encore la plupart des plaisirs que l'homme puisse goûter sous l'empire des lois ? Quel moment plus favorable pour peindre les charmes de l'amour paternel, de cette douce magistrature dont la patriarcale autorité conduit aux

vertus chaque petit peuple que la nature et le sang ont circonscrit dans ses foyers, et n'ayant pour témoins que ses pénates, pour salaire que sa tendresse, prépare dans chaque famille toutes les parties précieuses dont se composeront un jour la puissance, l'ornement et la gloire de la patrie ? Où choisir une circonstance plus auguste pour tracer à la jeunesse le tableau sublime du respect filial ; pour lui dévoiler l'avenir semant la prospérité sur la carrière de l'homme fidèle à la nature ; et pour confier à la génération naissante le dépôt des plus douces récompenses préparées aux vieillards vertueux ? Comment célébrer dignement la fondation de la République, sans insister avec force sur le charme des bonnes mœurs ; sans retracer les plaisirs attachés à l'accomplissement des devoirs que l'homme rencontre dans les classes diverses où ses talens, son industrie, sa profession le fixent ; sans montrer l'immortalité de la gloire nationale reposant sur la bonne foi, la loyauté, le désintéressement, l'hospitalité, la douce compassion, la modération dans les desirs, toutes marques distinctives d'un caractère vraiment républicain ? Quel Français, dans un jour où tant d'idées tout-à-la-fois sublimes, majestueuses et consolantes, viendront inonder sa pensée, où tous les objets s'offriront à son esprit avec des droits à sa gratitude ou rayonnans d'espérance, oseroit porter à cette fête des souvenirs pénibles ; oseroit, retournant en arrière, chercher dans les ténèbres du passé des motifs de haine et de ressentiment, et craindroit de placer sa main soupçonneuse dans la main de tous ses frères ? Laissons à l'histoire le partage des souvenirs ; n'employons pas, à usurper ses

droits, un temps que réclament des affections plus douces. La fin d'une révolution est le terme d'un voyage pénible; quand on est arrivé, quoique l'on ait souffert, on pardonne aux vents, aux tempêtes, aux orages; on oublie le terrible appareil des dangers, et l'on voit des amis et des frères dans tous les hommes que l'on rencontre au port.

Lorsqu'une révolution telle que la révolution française est terminée, il ne reste plus qu'une seule classe d'ennemis, mais bien peu redoutable, puisqu'il suffit de la raison seule pour s'en garantir, la combattre et la terrasser. Ce sont ces hommes qui nous parlent sans cesse de ce que la révolution nous a coûté, et jamais de ce que nous y avons gagné. Ils sentent à merveille qu'il ne leur est plus possible d'interrompre le cours des choses; ils sont convaincus que leurs espérances sont évanouies, que tous leurs plans sont chimériques, que tous leurs projets seront sans issue. Il ne reste donc plus à leur inimitié que de corrompre notre bonheur en empoisonnant les sources où nous l'avons puisé : ils altèrent les jouissances du moment présent, en traînant sans cesse notre pensée sur des scènes déplorables, dont leur hypocrisie gémit et dont leur exécrable malignité les rendit les auteurs ; ne pouvant plus nous ravir la liberté, ils s'attachent à nous distraire de la félicité qu'elle procure. Mais comparons, Citoyens, la fausse pitié de ces hommes avec l'antique indifférence qu'ils portoient jadis à nos malheurs. Nous plaignoient-ils quand une cour insolente nous abreuvoit de mépris, nous accabloit d'oppressions, nous déroboit le prix

de nos sueurs, nous sacrifioit à des grands orgueilleux ou à des prêtres fanatiques, nous plongeoit dans les bastilles pour satisfaire les passions d'un homme puissant, nous ravissoit nos femmes, notre honneur, nos maisons? nous plaignoient-ils, quand, sous une tyrannie non moins odieuse, le sang inondoit les échafauds, quand la famine désoloit nos murailles, quand chaque jour amenoit de nouveaux crimes et de nouvelles larmes? les entendions-nous alors s'élever contre le régime sous lequel nous gémissions? Leur pitié d'aujourd'hui, en faveur du peuple qu'ils veulent tromper, leur pitié tardive éclatoit-elle alors sur les sacrifices que faisoit ce peuple généreux, sur les privations qu'il éprouvoit, sur les fatigues de son admirable constance? Non, Citoyens! vous le savez : loin de vos larmes alors, ils partageoient vos dépouilles; leurs vœux importunoient le ciel pour en obtenir la perpétuité de vos maux, intarissable source de leurs jouissances et de leurs richesses : mais aujourd'hui ils n'ont pas, au gré de leur méchanceté, assez d'éloquence, assez de pinceaux, assez de momens pour vous retracer les scènes douloureuses dont la malveillance a voulu noircir la révolution. Loin de tenir un semblable langage, des amis, au contraire, se réjouiroient avec vous de vous voir arrivés au terme de tant de souffrances; car, si dans un sujet aussi grave il est permis d'employer une comparaison vulgaire, le premier mot de l'amitié auprès de l'homme affligé, n'es-t-il pas : oubliez tout ce que vous avez souffert. S'ils étoient vraiment vos amis, ils vous diroient : vous aviez des rois héréditaires; bons ou méchans, jeunes ou vieux, sensés ou stupides, il vous falloit les recevoir

du caprice du sang, et obéir encore au caprice de leur humeur. Aujourd'hui vous n'avez pour régulateurs que des magistrats de votre choix, et dont la loi fondamentale a tracé la conduite. Des parlemens vous dispensoient une justice arbitraire ; aujourd'hui un jury, la plus belle des conceptions humaines en faveur de l'innocence, n'est redoutable qu'au crime seul. Des intendans, étrangers à vos intérêts, étoient les hommes du fisc et non les hommes du peuple ; pour servir le maître ils devoient opprimer les sujets : aujourd'hui chaque contrée est administrée par elle-même, et aucune n'est plus étrangère à l'autre. D'invincibles barrières séparoient les provinces ; aujourd'hui un nœud indivisible réunit les départemens. Vos champs étoient la proie tantôt de l'animal dont la mort appartenoit aux plaisirs du grand, tantôt du dîmeur dont la main rapace amonceloit vos moissons dans les trésors du prêtre : aujourd'hui la terre ne répond qu'à vous des bienfaits qu'elle prodigue à l'homme. Ils vous diroient encore : D'aveugles démagogues voulurent succéder à à la tyrannie des monarques ; aujourd'hui votre constitution est affermie par le serment d'une haine égale aux rois oppresseurs et aux démagogues anarchiques. Voilà les biens dont vous jouissez ; ne songez plus aux épreuves dont il vous fallut les acheter.

Livrons-nous donc, citoyens, à ce généreux oubli des hommes et des choses passés ; que l'esprit public se compose du sentiment de ce que nous avons acquis, et de ce que nous avons droit d'espérer. Répondons par la pompe du 1.er vendémiaire à ceux qui voudroient nous

affliger encore par d'odieux souvenirs. Célébrons ce grand jour qui a réduit nos ennemis à cet état d'impuissance de n'avoir plus d'autres armes pour nous combattre que le tableau de nos sacrifices ; et donnons au plaisir si touchant du retour de la concorde ; de l'ordre et de la fraternité, des momens dont quelques hommes encore jaloux de la prospérité publique voudroient nous distraire.

J'attends de votre zèle, citoyens Administrateurs ; que vous n'oublierez rien pour rendre la cérémonie du 1.er vendémiaire imposante et majestueuse dans chaque commune de votre ressort. Sans doute les grandes communes doivent y mettre plus d'appareil ; mais il n'est pas un seul village qui ne puisse y donner une sorte d'éclat. Par-tout où s'élève un arbre de liberté, par-tout où le gazon recouvre un autel de la patrie, par-tout où un magistrat du peuple est revêtu du signe sacré de l'écharpe municipale, là peuvent se solenniser, d'une manière simple et touchante, les fêtes établies *pour entretenir la fraternité entre les citoyens, et les attacher à la constitution, à la patrie et aux loix* *. La constitution, la patrie et les lois ; voilà le texte des discours que l'on doit prononcer dans les fêtes nationales, et la fraternité civique doit en être le nœud. Les citoyens se réunissent, tous les âges sont en présence ; on fait honneur à la vieillesse ; l'instituteur, l'institutrice, conduisent leurs tendres élèves ; les pères de famille jugent de leurs

---

* Article 301 de la Constitution.

progrès ; on distribue des récompenses à ceux qui se sont distingués par des actions vertueuses et par des services publics ; la jeunesse se livre à des jeux, à des exercices, à des danses autour de l'arbre de la liberté ; les chants patriotiques sont répétés en chœur, et un concert universel élève jusqu'aux cieux ce cri touchant et pur : VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Cependant, Citoyens, il est quelques cantons où nos fêtes nationales ont, auprès de la multitude, des calomniateurs perfides et d'ardens détracteurs. Il est, je ne l'ignore pas, des ministres de culte qui regrettent l'empire des superstitions, et qui, pour faire déserter l'autel de la patrie et les fêtes républicaines, cherchent à effrayer les consciences timorées, en affectant de mettre en opposition les lois constitutionnelles et les idées religieuses. C'est à vous, Magistrats du peuple, de préserver les Citoyens du piége que leur tendent ces hommes de mauvaise foi. Il vous est aisé de montrer l'édifice républicain reposant sur la base de toutes les religions, sur la morale la plus pure, la croyance d'un dieu juge des bons et des méchans, la tolérance universelle, et la pratique des vertus, considérées, avec raison, comme l'essentiel des cultes et le plus digne hommage à la divinité.

Ouvrez la Constitution : à la première ligne, vous verrez le peuple français proclamer en présence de l'Arbitre suprême la déclaration des droits et des devoirs.

Rappelez-vous ensuite le discours solemnel

que prononça au Champ-de-Mars, à l'occasion même de la fête dont il s'agit, le Président du Directoire (1.er vendémiaire an VI.) Souvenez-vous que ce discours, ou plutôt cet hymne sublime, était une invocation à la Divinité, et une sorte de prière qui commençait et finissait par ces mots remarquables : *Graces te soient rendues, souverain Arbitre des destinées de l'univers ! grâces te soient rendues, la France est République !*

Le Directoire exécutif vous a donné l'exemple, citoyens Administrateurs ; montrez-vous dignes de le suivre. Que ceux qui parleront à leurs concitoyens dans la solemnité prochaine, sachent intéresser le peuple à notre révolution, en lui prouvant qu'elle est l'ouvrage de l'essence infinie qui gouverne le monde ! Qu'ils lui peignent la providence renversant elle-même les tours de la bastille, et ramenant ensuite le tyran fugitif, des frontières à l'échaffaud, en expiation de ses nombreux parjures ; qu'ils la lui représentent pénétrant d'un enthousiasme vraiment surnaturel, de simples campagnards, de timides bourgeois inexercés aux armes, et les rendant supérieurs à la faim, à la nudité, aux froids les plus âpres peut-être qu'on ait éprouvés dans ce siècle, à l'expérience vantée des tacticiens ennemis, aux troupes les mieux exercées, et à la perfidie de nos propres Généraux.

O Jemmapes ! tu devais ensevelir nos bataillons trahis ; mais que vois-je ! qui a donné des aîles à nos Défenseurs ! En vain deux cents bouches à feu vomissent à loisir sur eux

la mitraille et la mort : ce triple rang d'imprenables redoutes qui rassuraient nos ennemis, sont envahies en un clin-d'œil ; et le Français victorieux doute encore du prodige qu'il vient d'opérer.

A-t-on, par un enchaînement de victoires encore inouies, chassé les ennemis épouvantés jusqu'à l'embouchure de la Meuse et du Rhin ; aussitôt, comme à point nommé, canaux profonds, fleuves rapides, durcissent leur superficie, et la cavalerie poursuit, sans débrider, sa course triomphante jusqu'au palais de Stathouder.

Si Dieu nous fit pour les vertus, il nous créa pour être libres. Ne l'avons-nous pas éprouvé ? Combien de fois n'avons-nous pas été sauvés par une protection pour ainsi dire visible de la Providence ? Parlez, vous tous à qui la patrie est chère ; combien de fois, en saluant vos amis, avez-vous dissimulé vos profondes alarmes, et cherché une contenance qui ne redoublât pas leurs craintes ? Mais en vain l'amitié vous dictait les attentions les plus ingénieuses ; malgré vous on lisait dans vos yeux votre inquiétude. Tout en vous semblait dire que trop d'élémens de ruines étaient accumulés sur le sol de la liberté. Tout vous semblait désespéré.

Eh bien, Citoyens, c'est alors, c'est lorsque nous étions au penchant de l'abîme, qu'une main secourable s'est toujours avancée pour nous en retirer. Toutes ces crises effrayantes n'ont jamais manqué de finir par un événement heu-

reux, imprévu, décisif; et, contre toute attente, contre tous les calculs humain, ce qui devoit anéantir la révolution, en a consolidé la base. Qui se refuseroit à croire que, jalouse de son ouvrage, la Providence même a voulu le soutenir seule et le perfectionner sans intermédiaires? et qui osera dire : J'ai fait la révolution. Qui pourra se vanter, je ne dis pas d'avoir conduit, mais d'avoir seulement prévu les événemens fabuleux qui ne sont pourtant que l'histoire de la fondation de la République française?

Citoyens! quels sujets féconds pour le génie brûlant des Orateurs et des Poëtes? Ah! qu'ils paroissent, qu'ils empruntent à l'éloquence ses ressources, à la musique ses accords, à l'enthousiasme lyrique sa fougue et sa sublimité; que des cantiques expressifs, que des hymnes touchans portent jusqu'au ciel les accens de notre gratitude envers l'Auteur suprême de notre régénération; que Dieu soit invoqué par les Francs qu'ils a protégés; qu'on le conjure avec ardeur de veiller à jamais sur notre liberté. C'est son dépôt, c'est son ouvrage, c'est un des attributs qui forment son essence.

Citoyens Administrateurs, établissez par-tout ce culte de l'amour et du sentiment. Saluez dans la Liberté la fille de la Providence : que nul n'ose porter sur elle un profane regard; qu'il soit connu de tous que ses seuls ennemis sont les véritables impies, et qu'oser la combattre, c'est faire un sacrilège.

Telles furent les vérités que sut exposer

avec force le Président du Directoire dans le discours célèbre que je viens de citer. Reprenez ses propres paroles ; joignez-y seulement la strophe si fameuse, *Amour sacré de la patrie*; et vous aurez le canevas d'une fête touchante et digne du beau jour que vous avez à consacrer.

Citoyens Administrateurs, ce cadre peut être rempli dans les plus petites communes; le texte de ma lettre peut y être développé. Joignez-vous donc à moi pour faire célébrer par-tout un jour si mémorable, autant que peuvent le permettre les diverses localités, et mettez-moi ensuite à portée d'informer le Directoire exécutif de la manière dont ses vues auront été suivies.

Salut et fraternité,

FRANÇOIS (de Neufchâteau.)

EXTRAIT des regiſtres des délibérations de l'Adminiſtration centrale du Département de la Haute-Loire.

Du vingt-ſept Fructidor, an VI de la République française, une & indiviſible.

VU une lettre circulaire, en date du 10 fructidor présent mois, adressée par le ministre de l'intérieur aux administrations centrales de la République, et reçue ce jourd'hui; dans laquelle, en leur mettant sous les yeux les grandes considérations qui se réunissent pour les engager à célébrer l'anniversaire de la fonda-

tion de la République fixé au 1.er vendémiaire prochain, de la manière la plus solennelle, la plus majestueuse et la plus digne du souvenir d'une époque aussi mémorable : il leur rappèle en même temps les sentimens de reconnoissance dont tous les républicains doivent être pénétrés envers l'auteur de l'univers, dont la protection marquée n'a cessé de se montrer pour la conservation et la prospérité de notre République ; et les invite enfin à réunir tous leursefforts, tous leurs moyens, pour que rien de ce qui peut contribuer à répandre le plus grand intérêt sur cette journée mémorable, ne soit oublié, afin que le peuple français prenne une idée également grande et sublime de son gouvernement, et vienne puiser dans cette cérémonie les leçons de sagesse, de désintéressement, et l'attachement inviolable qu'il doit aux lois qu'il s'est donné.

L'Administration centrale, considérant que la solidité des principes, la pureté de la morale, l'importance des observations et les considérations grandes et puissantes développées dans la lettre du Ministre de l'intérieur précitée, rendent cet écrit également précieux sous tous les rapports ;

Considérant que la lecture de cet écrit doit être dans toutes les communes, un des plus beaux ornemens de la fête du 1.er vendémiaire;

Considérant que lui donner la plus grande publicité, c'est remplir le but que s'est proposé le Ministre, c'est donner à tous les administrés les moyens de se former une idée subli-

me et intéressante de la célébration d'une époque, au souvenir de laquelle tout cœur français doit palpiter de joie ;

Considérant que dans ces exhortations paternelles, adressées par un Ministre éclairé, ami des arts, passionné pour le bien et la prospérité de la République, chaque administration, chaque citoyen reconnoîtra sans peine ses droits, ses devoirs et sa conduite tracés en caractères inaltérables ;

L'administration considérant enfin que dans cette circonstance elle trouve la plus douce récompense de ses travaux, en pouvant offrir à ses concitoyens, un nouveau gage de l'intérêt que le Gouvernement ne cesse de prendre, pour éclairer, instruire tous les Français, et leur faire sentir la supériorité de leur état politique à celui de tous les peuples de l'univers.

D'après ces divers motifs, et ouï le commissaire du Directoire exécutif, ARRÊTE ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La lettre circulaire du Ministre de l'intérieur, en date du 10 fructidor présent mois, sera imprimée au nombre de 500 exemplaires en placard et deux mille exemplaires en cahier, format ordinaire.

II.

Il en sera adressé à toutes les autorités constituées un nombre suffisant d'exemplaires, et principalement aux administrations municipales,

afin qu'elles puissent en faire afficher dans toutes les communes et hameaux de leurs arrondissemens, en distribuer à tous les instituteurs et institutrices, et les répandre danst ous les classes de citoyens.

I I I.

Il est enjoint à toutes les administrations municipales et aux commissaires du Directoire exécutif près ces administrations, de faire faire la lecture au peuple assemblé de la lettre précitée, et de faire mention expresse de cette lecture dans le procès-verbal qu'ils devront dresser de la célébration de cette fête, et envoyer dans la décade qui la suivra.

I V.

L'administration centrale invite tous les fonctionnaires publics, tous les administrés de se bien pénétrer des principes développés dans l'écrit dont l'envoi leur est fait ; ils y trouveront la règle de leur conduite, dans cette époque mémorable, et le degré d'utilité et d'intérêt, dont est susceptible une fête dont la célébration demande la plus grande pompe et la plus grande solemnité.

V.

Extrait du présent arrêté sera adressé au Ministre de l'intérieur.

Fait et arrêté au Puy, les jour et an susdits ;

Présens les Citoyens JAMON, *Président* ;

VIDAL, MONTELLIER, BAADY, J. T. GIRARD, *administrateurs*; MASSON, *commissaire du Pouvoir exécutif*; GAUBERT, *secrétaire général.*

Pour extrait conforme;

JAMON, *Président d'âge.*

Par l'Administration,

GAUBERT, *Secrétaire général.*

Au Puy, de l'Imprimerie de P. B. F. CLET.
Impr. du Département de la Haute-Loire.